

Paris, le 29 août 2018

Destinataires

Présidents des Comités Régionaux

Réf. : DV/FM/ER/291/18

Objet : Juges GAF

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Comité Directeur, lors de sa réunion qui s'est tenue le 22 juin dernier, a validé l'accès à la formation des juges GAF dès 14 ans avec limitation de leur responsabilité et de leurs prérogatives. Ces jeunes juges ne pourront juger qu'en exécution.

Cette décision est applicable à compter de la saison 2018-2019.

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre note et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



David Vallée
Directeur Exécutif

Copie : Comités Départementaux, Clubs, CNJ